## LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A DEPOSER EN LIGNE

pour les 2e et 3e année de doctorat et les 2e et 3e année de doctorat en cotutelle qui s'acquittent des droits d'inscription à l'Université Toulouse III au titre de l'année universitaire 2023 - 2024

Fiche récapitulative d'inscription en 2e et 3e année de doctorat portant les avis du directeur de thèse, du co-directeur
le cas échéant (obligatoire pour les cotutelles internationales), du directeur de l'unité de recherche
et du directeur de l'école doctorale
(à imprimer au format PDF à partir de la rubrique "documents administratifs" de votre espace personnel ADUM)
NB : Ce récapitulatif n'est disponible que lorsque l'école doctorale a validé votre dossier
L'attestation d'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus, à vos nom et prénom,
informations sur le site
https://cvec.etudiant.gouv.fr/
La photocopie du contrat de travail précisant le montant brut mensuel de la rémunération
OU photocopie de l'attestation de bourse (Campus France, BGE (boursier Gouvernement étranger))
La photocopie du dernier bulletin de salaire pour les doctorants salariés
La photocopie de l'attestation de responsabilité civile valable du 1/09/2023 au 31/08/2024 portant la mention
"vie privée ou "scolaire et extra-scolaire"
PIECES COMPLEMENTAIRES POUR LES DOCTORANTS
PIECES COMPLEMENTAIRES POUR LES DOCTORANTS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire
 S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties  L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties  L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou la photocopie du contrat de travail durant le séjour en France  L'attestation signée par le directeur du laboratoire d'accueil mentionnant :
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties  L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou la photocopie du contrat de travail durant le séjour en France
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties  L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou la photocopie du contrat de travail durant le séjour en France  L'attestation signée par le directeur du laboratoire d'accueil mentionnant :
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE COTUTELLE INTERNATIONALE QUI S'ACQUITTENT DES DROITS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE TOULOUSE III  Les doctorants s'inscrivent dans les deux établissements (Université Toulouse III) et Université partenaire  L'attestation d'inscription dans l'université partenaire  La photocopie de la convention de cotutelle signée par toutes les parties  L'attestation de bourse précisant le montant mensuel du financement et les dates de séjour en France ou la photocopie du contrat de travail durant le séjour en France  L'attestation signée par le directeur du laboratoire d'accueil mentionnant :  - les dates de séjour du doctorant dans le laboratoire entre le 1/09/2023 et le 31/08/2024